



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION du 6 février 2025

PV N.16

PRESIDENT : M Bernard COUDERT

PRESENTS : MME DELEBECQUE Christine - MM. DESPLAT Olivier (CTD) – ROUX Nicolas – THARAUD Gérard – BOUCLET Georges – ANGLERAUD Yanis

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de L'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

- **La Finale U13 PITCH sera organisée par le District de la Haute-Vienne et aura lieu à LIMOGES à la Plaine des jeux de ST Lazare le 5 avril 2025.**
- **Le Challenge U11 LACORE aura lieu le 24 Mai 2025 à AIXE SUR /VIENNE.**
- **Le Challenge Boucher et Cailleton en U13 et le Challenge Villedieu en U11 se joueront le Samedi 7 Juin 2025.**
- **La fête des Débutants aura lieu le 14 juin 2025.**

*Cette année, **la journée féminine du 8 mars 2025** sera ouverte aux jeunes licenciés évoluant en mixité pour les catégories U6F, U7F, U8F, U9F, U10F, U11F, et seront conviées toutes les filles licenciées dans ces catégories, même celles évoluant en mixité.*

La journée se déroulera au stade du Chalet et du Dérot à St Junien.

Pour les catégories, U6F et U9F, nous aurons à notre disposition, un gymnase.

La fiche d'inscription sera envoyée sur la messagerie officielle des clubs par le District.

*Un retour est demandé pour le **10 Février 2025 maximum**.*

La commission invite les clubs ayant des féminines en mixité quel que soit le nombre, à se joindre à cette journée.

Les équipes seront constituées sur place par la Commission Technique.

Pour plus de précisions sur cette journée, vous pouvez contacter le District ou Joël LEVEQUE au 06 23 19 53 97.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

CATEGORIE U13

CHALLENGE :

La liste des challenges U13 DU SAMEDI 01 FEVRIER remis au **SAMEDI 22 FEVRIER à 13h45 :**

CHALLENGE PITCH

Plateau 3 organisé par LIMOGES FOOTBALL 1

Plateau 5 organisé par OCCITANE FC 1

Plateau 8 organisé par la JA ISLE 1

CHALLENGE CAILLETON

Plateau 3 organisé par LIMOGES LANDOUGE FOOT

Plateau 4 organisé par ENT NANTIAT / COMPREIGNAC 2

CHALLENGE BOUCHER

Plateau 1 organisé par AS BUJALEUF

Plateau 2 organisé par LIMOGES MAYOTTE

Plateau 4 organisé par LIMOGES ASPTT

Plateau 5 organisé par US ST LEONARD 2

Plateau 9 organisé par SC VERNEUIL SUR VIENNE 2

Plateau 11 organisé par CA RILHAC RANCON 3

Plateau 12 organisé par ENT FOOT SUD / LA CROISILLE / LINARDS 1

➔ **La commission autorise que ces plateaux soient joués AVANT la date prévue, uniquement en accord de tous les clubs participant au plateau.**

CHAMPIONNAT

Les matchs ci-dessous se joueront le samedi 8 mars 2024

➔ **La commission autorise que ces matchs soient joués AVANT la date prévue, uniquement après accord reçu des clubs.**

D1

ES BEAUBREUIL – AURENCE/ROUSSILLON 2



POLE COMPETITIONS

PROCES – VERBAL

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

D2

Poule A

OCCITANE FC 2 – LIMOGES FOOTBALL 3
JS LIMOGES LAFARGE 1 – US SOLIGNAC LE VIGEN 1
ENT FC2V/FCCL 1 – GJ EFPN 1

Poule B

CS FEYTIAT 1 – OCCITANE FC 1
JS LIMOGES LAFARGE 2 – LAF 1

D3

Poule A

AURENCE/ROUSSILLON 3 – ES BEAUBREUIL 2

Poule B

LAF 2 – JA ISLE 2
SC VERNEUIL SUR VIENNE 2 – CS FEYTIAT 3

Poule C

US BEAUNE LES MINES 1 – JS LIMOGES LAFARGE 3
JA ISLE 3 – ENT FOOT SUD/LA CROISILLE / LINARDS 1

Poule D

FC PAYS AREDIEN 2 - US ST LEONARD 2
GJ EFPN 2 – LIMOGES ASPTT 1

Poule E

AS ST JUNIEN 3 – MAYOTTE FCL 1

AMENDES :

La Commission constate le FORFAIT de ES BEAUBREUIL au plateau 2 du Challenge PITCH du 1^{er} Février 2025.

Amende d'un montant de 30 euros au Club de ES BEAUBREUIL pour FORFAIT.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Journée Futsal du 25 Janvier

La Commission constate que les feuilles de match des plateaux FUTSAL suivants sont non transmises au DISTRICT :

Plateau N°5 AS St Junien

Plateau N°6 Aurence Roussillon

Plateau N°7 Sc Verneuil s/vienne

Plateau N°9 AS Bosmie Charoux

Plateau N°12 Ent Foot Sud La croisille

Plateau N°13 Limoges Foot

Plateau N°14 Limoges Avenir Foot

La Commission amende les Clubs ci-dessus d'un montant de 25 euros pour feuilles de match non reçues.

La commission Foot Animation rappelle à tous les clubs que les défis techniques sont à réaliser OBLIGATOIREMENT

FEUILLE ANNEXE JONGLERIE

Le défi jonglerie est à réaliser obligatoirement avant chaque match de championnat.

Le club recevant doit transmettre au district la feuille annexe dans les 72h

CATEGORIE U11

Manque retour feuille de match FUTSAL :

Plateau N°2 Gymnase Petit-Beaubreuil- S Lafarge.

Plateau N°3 Gymnase Petit-Beaubreuil - Aurence Roussillon

Plateau N°2 au Sablards - CS Feytiat

Plateau N°5 Ste Claire - Aurence Roussillon

Plateau N°12 Haut Beaubreuil - Limoges Beaubreuil

La commission rappelle aux clubs qui n'ont pas pu jouer les plateaux du 7 décembre reporté au 11 janvier :

Plateaux à jouer impérativement le 15 février 2025



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

RAPPEL REGLEMENTAIRE CHALLENGE :

Selon l'article 10 paragraphe 3 du règlement des challenges : 1 seule équipe par club est autorisée à participer aux finales LACORRE et VILLEDIEU

CATEGORIE U9/U7

Tous les enfants U7 et U9 qui pratiquent doivent être licenciés en club : Les membres de la Commission effectueront des contrôles sur les terrains prochainement.

Pour les plateaux en salle :

Dans vos demandes, merci de préciser la date et le lieu du plateau, 2 ballons seront mis à la disposition des clubs organisateurs au secrétariat du District.

U9 :

Nous vous demandons de ne plus envoyer les feuilles de licences et compte rendu de plateau photographiés avec votre téléphone, les documents reçus sont illisibles. Vous devez impérativement les envoyer par mail ou par courrier.

Rappel aux clubs :

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 5 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Bien renseigner entièrement le compte-rendu (nombre d'équipes et joueurs) ainsi que la feuille de licence (nom et numéro).
- Respecter le nombre d'équipes (3) prévu sur le plateau.
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée.
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (durée Max des rencontres : 40 mm).

- Dimensions des Terrains : 35 à 40 m X 25 à 30.

-Début du plateau ou interclub : 10h, l'horaire est à respecter dans l'intérêt des enfants.

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

U7 :

FETE DES DEBUTANTS le 14 juin 2025.

Nous vous demandons de ne plus envoyer les feuilles de licences et compte rendu de plateau photographiés avec votre téléphone, les documents reçus sont illisibles. Vous devez impérativement les envoyer par mail ou par courrier.

Rappel aux clubs :

- Lors des différents plateaux ne pas oublier de définir la zone de relance.



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

- Bien respecter le nombre de joueurs prévu sur le terrain : 4 avec 1 ou 2 remplaçants. Il faut impérativement éviter de laisser trop de joueurs sur la touche, vous avez la possibilité de créer avec les autres clubs 1 équipe supplémentaire.
- Début du plateau ou de l'interclub : 10 h, il faut impérativement respecter cet horaire dans l'intérêt des enfants.
- Respecter le nombre d'équipes (3) sur le plateau.
- La zone technique doit être obligatoirement matérialisée.
- Temps de jeu + ateliers : 50 minutes (5 séquences de 10 mm).

- Dimensions des Terrains : 28 m X 20 m.

Il est interdit aux enfants de manipuler les piquets de slalom, il en va de votre responsabilité en cas d'accident.

U9/U7 :

Pour rappel, la bonne organisation d'un plateau demande la coopération de tous les clubs invités, et ce, dans l'intérêt des enfants afin qu'ils puissent jouer et pratiquer dans de bonnes conditions.

Si un club ne peut pas se déplacer sur un plateau, il doit IMPERATIVEMENT prévenir le club organisateur, il s'agit là de faire preuve de savoir vivre et d'un minimum d'éducation.

En cas d'intempéries et/ou d'annulation de plateau, le compte rendu de plateau et la feuille de licences ne sont pas à retourner au District.

Les Comptes Rendus de Plateau et la feuille de licences (ne pas oublier de renvoyer les 2) sont à retourner au District sous 48H, au plus tard le mercredi suivant le plateau, 12H. Pour les interclubs, bien dissocier les 2 catégories : u7 et u9 en remplissant le compte rendu.

**Pour la Commission Foot Animation,
Christine DELEBECQUE**

**Le Président de la Commission,
Bernard COUDERT**